

Saint-Brieuc le 6 octobre 2016



à

Monsieur le Maire
de la Ville de Saint-Brieuc

Hôtel de Ville
22 000 Saint-Brieuc

Objet : projet de stationnement payant à Robien

Monsieur le Maire,

À plusieurs reprises vous avez donné aux habitants de Robien l'occasion de prendre connaissance de votre projet d'instaurer une zone de stationnement payant entre les boulevards Hoche et Carnot, et vous leur avez ainsi donné la possibilité d'exprimer leur point de vue sur ce projet.

Ce projet leur a été présenté comme une conséquence directe de l'aménagement de la gare en pôle d'échange multimodal. En effet, l'augmentation du nombre de voyageurs à destination de Brest, Rennes ou Paris, exige la mise en place d'outils de gestion du stockage de leurs véhicules individuels, le choix ayant été fait d'accepter leur approche au plus près du PEM. Faute d'outil de gestion de ces stationnements, ce surcroît de véhicules individuels risquerait de se répartir dans le quartier et d'emboliser l'espace public.

L'urbanisation du quartier Robien a été favorisée à une époque où le développement de l'usage de l'automobile n'était pas imaginé au niveau de celui que nous constatons aujourd'hui. Toutes les habitations ont été construites dans un esprit de sobriété foncière, en mitoyenneté, sans garage particulier ni espace privatif accessible depuis la voie publique. Ainsi les habitants de Robien n'ont souvent pas d'autre solution que de stationner leurs véhicules sur le domaine public.

À la suite des réunions publiques que vous avez organisées, le CAR a interrogé ce printemps 2016 les utilisateurs des stationnements sur la voie publique, par l'intermédiaire d'un questionnaire déposé sur les véhicules et dans les boîtes aux lettres du secteur concerné. Nous avons reçu 124 réponses, dont 71 exprimées par des habitants et 53 par des personnes n'habitant pas Robien mais travaillant dans le secteur concerné.

Parmi ces réponses seules 10 sont favorables au projet que vous avez présenté sous la réserve toutefois d'une réduction du tarif annuel. Toutes les autres sont totalement défavorables voire hostiles. En effet les habitants du quartier ont compris :

- que pour faciliter le fonctionnement du PEM dont ils ne sont pas du tout ou que très rarement usagers, ils seraient contraints de payer leur propre stationnement,
- que les usagers des TER utilisateurs du PEM par abonnements bénéficieraient d'un stationnement gratuit.

Par la présente Monsieur le Maire, nous souhaitons vous faire part du résultat de cette enquête, et nous sollicitons la prise en compte de ces conclusions.

Conscient de la nécessité de mettre en place un outil de gestion des stationnements, le CAR vous demande instamment de rechercher toute solution qui ne ferait pas supporter des coûts inadaptés aux habitants de Robien.

Toutes les idées ont déjà été exprimées en réunion publique ou dans nos précédents courriers : zone bleue avec un droit particulier pour les riverains, abonnement annuel symbolique à hauteur de 1 €, etc... Nous vous proposons, avant toute prise de décision irréversible, de tenter une expérimentation parmi les solutions possibles, y compris les plus originales.

Dans l'attente de votre réponse favorable, nous vous prions, Monsieur le Maire d'accepter nos sincères salutations.

Pour le Comité d'animation de Robien
Les Co-Présidents
Michel Sauvée et Lionel Bras

mailto : quartier.robien@gmail.com